

MINISTERE DE LA SANTE  
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL  
PHARMACIE POPULAIRE DU MALI

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple Un But Une Foi

DIRECTION GENERALE

Bamako, le \_\_\_\_\_



## TERMES DE REFERENCE

INTITULE DE L'ACTIVITE	ATELIER DE VALIDATION DES BESOINS ANNUELS <u>EN PRODUITS DE SANTE</u> EXPRIMES PAR LES FORMATIONS SANITAIRES
LIEU DE REALISATION	SALLE DE CONFERENCE N°1 DE LA PPM A BAMAKO COURA AVENUE MOUSSA TRAVELE
DATES/PERIODE	<b>MERCREDI 18 ET JEUDI 19 FEVRIER 2026</b>
REF. BUDGETAIRE	FONDS PROPRE PPM

### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Mali dispose d'une Politique Pharmaceutique Nationale (PPN) adoptée en 1999 dont l'objectif général est de garantir un accès équitable aux médicaments essentiels de qualité aux populations et de promouvoir leur usage rationnel.

Afin d'assurer un approvisionnement correct des populations en produits de santé, un mécanisme dénommé Schema Directeur d'Approvisionnement et de Distribution des Médicaments Essentiels et produits de santé a été élaboré. Il décrit le système d'approvisionnement, les rôles et responsabilités des acteurs à différents niveaux de la pyramide sanitaire.

Au Mali, l'approvisionnement en produits de santé est assuré par la Pharmacie populaire du Mali (PPM) qui est l'outil privilégié de l'Etat à travers un contrat-plan Etat-PPM renouvelable tous les trois ans.

La Pharmacie Populaire du Mali est le seul grossiste qui commercialise tous les médicaments de la liste nationale et est représentée dans toutes les régions sanitaires du Mali.

La distribution des produits de santé dans le secteur public, parapublic et communautaire se fait à travers les magasins régionaux de la PPM vers les dépôts répartiteurs de cercle qui assure le relais vers les dépôts de vente des centres de santé.

Dans le cadre d'un approvisionnement correct en médicaments essentiels et autres produits de santé de qualité aux populations sur l'ensemble du territoire national à moindre cout, des dispositions pratiques sont menées par la PPM afin d'aboutir à un plan annuel d'approvisionnement consolidé.

La Direction de la Pharmacie et du Mali (DPM), dans son rôle de supervision, suivi et évaluation à travers le SDADME-PS est chargée de la quantification des besoins en produits de santé des formations sanitaires publiques selon le contrat-plan. Cette activité de quantification qui consistait à collecter par région les besoins des districts sanitaires et les hôpitaux n'est plus menée depuis 2021 fautes de mobilisation des moyens financiers et de ressources humaines au niveau de la DPM. Ce travail certes, utile voir indispensable en matière de planification n'a pas empêché la PPM de faire des ruptures et de surstocks pour certains items entrainant par la suite des péremptions.

Ainsi, préoccupée par la disponibilité des données de qualité, la PPM a initié sa propre quantification sur la base des consommations antérieures à travers son logiciel de gestion. Malheureusement cette deuxième approche n'a pas servi de solution aux difficultés relatives aux ruptures de produits et de péremptions. A ce stade les causes seraient :

- la distribution gratuite de beaucoup de produits de santé par les partenaires qui font partie du secteur marchand de la PPM ;
- l'insuffisance budgétaire pour les intrants des programmes nationaux comme le celui de lutte contre le paludisme, la tuberculose, la malnutrition, la santé de la mère et de l'enfant.

Cette nième approche de quantification se veut participative depuis la collecte jusqu'à la validation avec les décideurs que vous êtes.

Espérant être la solution pour ce besoin de quantification de qualité, cet atelier de deux (2) jours envisage de regrouper les cadres des départements approvisionnement et de distribution de la PPM, les directeurs des départements régionaux PPM, la DPM, la DGSHP, la DFM, les pharmaciens des DRS, les pharmaciens des hôpitaux, les pharmaciens des Districts sanitaires, les programmes nationaux, les partenaires, les conseillers auprès de la direction générale.

## **2. OBJECTIFS**

### **2.1. GENREAL GENERAL :**

Réduire les risques de ruptures et de péremptions des produits de santé du secteur marchand à la PPM.

### **2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES :**

- Analyser par région et par pyramide sanitaire les besoins collectés ;
- Identifier les besoins spécifiques par hôpital ;
- Présenter le stock disponible et utilisable à la PPM ce jour ;

- Connaitre les besoins 2026 en produits de santé des services centraux (DGSHP, ONASR, DFM, INSP, HCNLS...);
- Connaitre la liste de produits de santé en cours d'achats par partenaires d'appui au renforcement du système de santé (UMRSS, PIM, UNFPA, PSM/USAID, UNICEF...);
- Présenter le projet des besoins quantifiés des hôpitaux et Districts sanitaires en termes de consommation moyenne annuelle par item, de stock utilisable et disponible du jour, des encours et de la quantité à commander.
- Valider les besoins quantifiés par niveau de la pyramide;
- Formuler des recommandations à la suite des travaux de groupes

### 3. METHODOLOGIE :

L'atelier adoptera une approche participative et analytique avec propositions de meilleures idées et porte essentiellement sur :

- Des présentations power Point ;
- Des travaux de groupes avec des mandats bien définis ;
- Des séances de restitution à l'issue des travaux de groupes ;

### 4. RESULTATS :

- Les besoins collectés sont validés ;
- Le plan annuel d'approvisionnement de la PPM est révisé ;
- Les perspectives pour l'année 2027 sont formulées.

### 5. PARTICIPANTS :

N°	LES STRUCTURES	NBRE de participants
1	Direction générale PPM et DRB	10
2	DPM	1
3	DGSHP	1
4	ONASR	1
5	INSP	1
6	HCNLS	1
7	CSLS-HB	1
8	Programme Palus	1
9	DFM-Santé	1
10	DRS de Bamako	1
11	HOPITAUX de Bamako (Gabriel TOURE, Point G, Hôpital du Mali, Kati, Luxembourg, Polyclinique Mohamed VI, Hôpital de Dermatologie, CNOS)	8
12	Districts sanitaires de Bamako (Commune I à Commune VI) ;	6

13	Un représentant par Partenaire (UMRSS, PIM, CRS, UNFPA, PSM/USAID et UNICEF)	6
PARTICIPANTS NON RESIDENTS (Vidéo)		
13	Directeurs des départements régionaux PPM	6
14	Pharmaciens régionaux	6
15	Pharmaciens des Hôpitaux régionaux	6

**Formalité administrative :**

Les Participants régionaux suivront par vidéo dont la ligne sera partagée ultérieurement par le représentant régional de la PPM.

Les Participants résidents qui seront présents en salle, bénéficient chacun un forfait de 5000Fcfa par jour pour le déplacement et une pause déjeuner à emporter.